

*Une lettre inédite d'Odet de La Noue  
à Catherine de Bourbon  
9 décembre 1600*

BERNARD BARBICHE, professeur émérite de l'École nationale des Chartes  
MARIE-HÉLÈNE GRINTCHENKO, docteur en Histoire

Sœur cadette de Henri IV, Catherine de Bourbon ne suivit pas l'exemple de son frère et demeura toujours fidèle à la religion réformée dans laquelle elle avait été élevée par sa mère Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Des impératifs politiques amenèrent le roi à la marier en 1599 au duc de Bar, fils aîné du très catholique duc de Lorraine Charles III. Elle passa donc ses dernières années à la cour de Lorraine où elle résista jusqu'à sa mort, survenue le 13 février 1604, aux pressions exercées sur elle de tous côtés (par son beau-père, son mari, son frère, le pape) pour l'amener à se convertir. Dans ces années d'épreuve, elle reçut le soutien de ses coreligionnaires. Sa correspondance active (publiée en 1927 par Raymond Ritter et qui va prochainement faire l'objet d'une publication complémentaire) nous livre le témoignage du combat qu'elle mena pour demeurer fidèle à ses convictions. Moins connues sont les lettres qui lui furent adressées par les personnalités huguenotes de son entourage, pasteurs et gentilshommes, qui l'exhortaient à rester ferme dans sa foi et lui prodiguaient des paroles de consolation. Nous publions ci-après la très belle lettre qui lui fut écrite le 9 décembre 1600 par Odet de La Noue (vers 1560-1618), gentilhomme protestant régulièrement député aux assemblées politiques du parti, fils du célèbre François de La Noue, le « Bayard huguenot » (1531-1591). Ce document inédit est conservé en copie à la Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (ms. 708, fol. 84-85).

*Lettre de Monsieur de La Noue à Madame la duchesse de Bar, sœur du roy Henry IV,  
sur les oppressions qu'on luy faisoit pour luy faire quitter sa religion.*

Madame,

Tandis que vos serviteurs de tous costés font ce qu'ils peuvent, les uns pour vous plaindre, les autres pour vous consoler, je suis seul qui, m'esjouissant de vos afflictions, semble m'esjouir de vostre mal. Blamable, si je le fais faute d'affection ; à louer aussi, peut-estre, si j'y suis poussé du bon jugement que je fais de vous. Vous estes affligée, ce dit-on, vous estes donc à plaindre : il ne s'ensuit pas.

Les afflictions ne sont point afflictions de soy. Et ne sont telles qu'à ceux en la lascheté desquels elles peuvent prendre force. L'ame courageuse ne s'afligera jamais de la perte des choses du monde, sçachant que tout ce qu'il y a de plus exquis n'est que vanité et moins qu'un rien. Elle ne craindra non plus les tormens, considerant qu'ils ne peuvent estre violants et longs tout ensemble, que mesmes les plus rudes sont soufferts avec gayeté, quand on s'y resoult. Ce que les payens ont autrefois verifié et qu'à plus forte raison doibvent maintenant verifier les chrestiens, ausquels la parole de Dieu apprend que les afflictions sont inseparables des gens de bien, qu'il leur faut porter la croix pour le suivre, et renoncer à toutes leurs ayses. Lesquels partant ne s'en doibvent point estonner, specialement ceux à qui le long temps les y a rendus familiers. Davantage aussy, par elle il nous instruit, il nous corrige. Et qui les prendroit de mauvaise part en cette qualité, puisqu'on pense fort obliger ses enfans de les chastier ? Mais les bons soldats se plaindroient-ils de la fatigue, grondront-ils quand pour executer quelque genereuse entreprise il leur faudra suer sous le faix du harnoy ? Au contraire, plus leur cappitaine les employera souvent, plus il leur commettra d'affaires penibles et perilleuses, plus ils l'aymeront, plus ils s'estimeront ses obligés. Ainsy, tant s'en faut que la qualité et quantité des afflictions que Dieu nous envoie nous doive rebuter ; que nous l'en devons remercier, et les recevoir de luy comme un fidele tesmoingnage de l'amour qu'il nous porte, et du soing qu'il a de nous. Mais je demande si on [ne] se moqueroit pas de celuy qui, ayant un bras estiomené (*sic*), crieroit sous le rasoir du chirurgien comme sous l'espée d'un bourreau. Aussy faut-il penser que quand nos afflictions seroient plus vrayes en effect cent fois qu'en apparence, encore ne seroient-elles que bien douces puisque sous l'amertume de leur breuvage Dieu nous faict avaler ses salutaires medecines, qui guerissent les mortelles maladies de nos ames immortelles.

Quand les meschans sont affligés, ils sont vraiment à plaindre, car ils ne trouvent là que du mal, et à tels seroient bien deues les consolations. Mais les bons font tout autrement, n'imitent pas les chiens, qui s'adressent à la pierre, non au bras qui la jette. Sont-ils battus d'afflictions ? Ils sçavent qu'elle vient de Dieu et pour leur bien s'adressent à luy, cassent cette affliction exterieure comme on feroit un noyau d'abricot pour avoir le dedans ; trouvant là une autre louable affliction, une affliction causée du desplaisir de leurs pechés, s'en revestent le cœur, l'humilient, ainsy devant Dieu sont receus, sont benys, sont pourvus de joie et de vraye consolation, dignes alors non d'estre consolez, mais de consoler les autres.

C'est l'estat, Madame, où je maintiens que vous estes, où je maintiens que vous n'estes point à plaindre. Vous eussiez, je m'assure, autrefois enduré gayement un jour de fiebvre pour estre le landemain mariée à vostre contentement. Et pour le mariage spirituel de Christ, auquel vous vous allés tous les jours unissant, vous trouverés trop grands tous les maux, qui à cette proportion ne valent pas un quart d'heure de fiebvre ? Je ne le croy pas. Tant s'en faut donc que vous vous deviez plaindre pour vos afflictions, que pour elles on vous doive plaindre. Qu'au contraire vous vous en devés resjouir, on s'en doibt resjouir avec vous. Ce sont donc des nopces de cet espoux spirituel, tesmoingnage certain de son amour qui ne mourra jamais. Quand aux consolations, elles vous sont

Ce document a été publié dans *La Lettre de la Société Henri IV* n°18 de juillet 2008

aussi mal employées. A quoy [bon] faire porter de l'eau à la riviere ? Tels vous consolent de sang-froid à cette heure qui seroient bien empeschés en vostre place. Et je ne trouve pas fort à propos que ceux-là preschent la theorie de patience à ceux qui en font la pratique. Joint que les consolations ont cela de peculier qu'on ne les trouve qu'en soy mesme, et non en autruy. Car si Dieu n'opere au dedans, et ne vous fait consoler en luy, toutes les remontrances plus belles sont inutiles. Or vous a-il fait la grace, non d'aujourd'huy seulement, mais depuis un long temps, que les afflictions vous attaquent, que vous les avés tousjours courageusement combatues, et vertueusement soustenues. Vous y avés telle habitude qu'on ne vous peut rien aprendre. C'est donc à vous de consoler, et non à estre consolée. Aussi, Madame, vous puis-je dire en verité que vous en consolés tous les jours mille fois plus qu'il ne s'en trouve à vous consoler.

La vertu qu'on voit reluire en vos actions, vostre constance à supporter tant de malheurs, vostre resolution à persister en la crainte de Dieu sont si remarquables et sy remarqués que chacun a les yeux sur vous comme sur le plus parfait exemple de ce siecle. Exemple d'autant plus rare et notable que les vices semblent fouler aux pieds l'empire des vertus. Notable surtout en une femme, lors que les hommes mesmes, qui doibvent avoir plus de courage, cedent à des moindres tentations. Plus notable encore en une grande princesse, à la ruine de laquelle vous diriés que toutes choses ont conspiré. Mais si Dieu est pour vous, qui sera contre vous ? C'est luy qui vous a fortifié jusques icy, qui vous fortifiera aussi à l'advenir, car ce qu'il a commencé, jamais il ne le delaisse. Continués d'esperer en luy, Madame, il ne vous abandonnera point. Ainsy persistant à chercher son regne et sa justice, toutes choses vous seront ajoutées dont vous aurés besoin.

Que si jamais vous avés veu de bon œil, representez en un portraict les beaux traicts de vostre visage. Ne desdaignés, je vous supplie, Madame, ce petit crayon, où j'ay comme esbauché l'image de vostre ame. Y regardant vous vous resouviendrez de ce que vous estes. Vous prendrés patron sur vous mesmes et, n'imitant personne, vous vous presenterez imitable, à imiter à tout le monde. Vos honneurs cependant, vos louanges, voleront sur la terre tant qu'elle durera. Et vostre ame, quand son heure sera venue, s'envolera au ciel, où elle jouira eternellement de la face de Dieu. Lequel je prie, Madame, accroistre de plus en plus Vostre Altesse en toutes ses graces temporelles et spirituelles.

De Thouars, ce IX decembre 1600.

De Vostre Altesse tres humble et tres obeissant serviteur.